



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL MARDI 9 JUIN 2020 A 20H00

Étaient présents : Mesdames CAVALLIN Adeline, GERMAIN Caroline, RISTORI Marie, SALINIER Marie-José ;
Messieurs BAEHR Gérard, DUGAS Bernard, FOTI Cédric, ISSENMANN André, MATHIEU Philippe, POSTY Alain, THIERRY Yann
Secrétaire de séance M DUGAS Bernard
Président de séance : Monsieur MATHIEU Philippe

APPROBATION COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 26 MAI 2020

Le CR est adopté, à l'unanimité, des membres présents

DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE

M. le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité, à main levée, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire 18 délégations.

INDEMNITES DES ADJOINTS

Le Conseil Municipal décide, à 8 voix pour et 3 abstentions, à main levée et avec effet immédiat de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire :
Taux maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique (1027)
Moins de 500 hab-----9.9 %

COMMISSIONS MUNICIPALES et EXTRA-COMMUNALES

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la liste des 6 commissions municipales suivantes :
Commission de l'éducation, de la jeunesse et de la petite enfance, Commission des finances et développement économique, Commission d'appel d'offres, Commission Travaux et urbanisme, Commission Environnement et cadre de vie, Commission communication et événementiels.

Les commissions municipales comportent au maximum 6 membres, chaque membre pouvant faire partie de une à cinq commissions.

Les commissions extra-municipales telles que le CCAS, la Commission forêt et contrat ONF ainsi que la Commission de révision des listes électorales sont composées de membres du conseil municipal et d'habitants du village.

Le syndicat de trésorerie et le SIVU de l'eau sont représentés par 4 élus (2titulaires et 2 suppléants) du conseil municipal.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Avancement des travaux rue de Bart.

Séance levée à 22H48

Fait à Presentevillers, le 9 JUIN 2020
Le secrétaire de Séance,

